

AR Prefecture

063-216304337-20260124-DEL_05_2026-DE
Reçu le 28/01/2026
Publié le 28/01/2026

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 6
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-six, le 24 janvier** le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, BORDERIE Fabrice, Pierre GIACOMELLO LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 05/2026 :

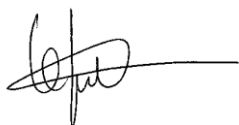
Objet : Renouvellement de l'engagement à PEFC Territoires Auvergne-Rhône-Alpes

Mme le Maire propose de renouveler l'engagement à PEFC Territoires Auvergne-Rhône-Alpes pour les forêts de la commune de Tortebesse afin de bénéficier une certification connue et reconnue qui agit au quotidien pour la pérennité des forêts pour une durée de cinq ans à partir du 26 février 2026.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte de renouveler l'engagement à PEFC Territoires Auvergne-Rhône-Alpes pour les forêts de la commune de Tortebesse.

La secrétaire de séance

LAFONT Marie-Pierre



Le Maire

Y. BONY

